

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24/03/2022

La séance débute à 20H

Présents : , Aurélien Bielsa, Aline Degeilh , Elsa Eberstein, Yvon Lassalle, Agnès Riailand, Isabelle Bodineau, , Robert Marchand, Jean Francis Barraud, Mélodie Pareau, Alain Alric, Bruno Watrin

Secrétaire de séance : Agnès

Ordre du jour :

- Signature du bail du bâtiment photovoltaïque
- Vote des comptes de gestion, des comptes administratifs et affectation des résultats
- Présentation de l'orientation budgétaire 2022
- Questions diverses

Conseil municipal :

- 1 Signature du bail du bâtiment photovoltaïque :

La construction du bâtiment est prise en charge par l'investisseur, les travaux d'aménagement et de terrassement ont été réalisés par la commune.

Le bâtiment va être loué pour partie à la CUMA avec laquelle il faut signer un bail. Le reste sera attribué à d'autre « locataires » selon les besoins ou demandes

Délibération : le CM autorise Yvon Lassalle à signer le bail avec la CUMA

2. Comptes de gestion, comptes administratifs et affectation des résultats :

Budgets annexe 1 « L'estanquet » :

Fonctionnement :	Recettes (loyers) : 10800€	}	résultat : + 8993.27€
	Dépenses : 1806€	}	
Investissement :	Recettes : 4425€	}	résultat : - 4713.54€
	Dépenses : 9138.54€	}	

Le résultat de clôture de N-1 était de -89871.88 ce qui donne un solde d'exécution de - 94585.42.

Affectation du résultat du fonctionnement en réserves au R1068,
Ce budget aura besoin d'une subvention d'équilibre sur 2022 de 85592.15€

Délibération : accord à l'unanimité

Budget annexe 2 « Maison Douat » :

Nb : ce budget n'a pas été clôturé comme prévu en 2021, il le sera en 2022.

Fonctionnement : Recettes (loyers): 5452.17€ } résultat : + 5452.17€
Dépenses : 0€ }

Investissement : Recettes : 4139.36€ } résultat : + 3929.62€
Dépenses : 279.66€ }

Le résultat de clôture de N-1 était de -38008.28 ce qui donne un solde d'exécution de - 34078.66.

Affectation du résultat du fonctionnement en réserves au R1068,
Ce budget aura besoin d'une subvention d'équilibre sur 2022 de 28626.49€

Délibération : accord à l'unanimité

Budget communal : Compte administratif 2021

Fonctionnement : Recettes : 402236.91€ } résultat : + 50193.78€
Dépenses : 352043.13€ }

Report antérieur : 261223.25 €

Résultat à affecter 311417.03€

Investissement : Recettes : 244998.29€ } résultat : + 51946.71€
Dépenses : 193051.58€ }

Résultat de N-1 : -58022.82 donc un solde d'exécution de -6076.11€

Reste à réaliser des recettes et des dépenses pour un solde de -22945€

Le besoin d'investissement R1068 se porte à 29021.11€

Proposition de reporter en fonctionnement au R002 sur le budget 2022 la somme de 282395.92€

Délibération : accord à l'unanimité

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité ainsi que les affectations de résultat.

3. Propositions budgétaires pour 2022

Fonctionnement : recettes 707 000€ dont 425 000 recettes courantes et
282 000 de report

Dépenses 707 000€ dont 374 000 dépenses réelles et
333 000 virements

Investissement : recettes 630 000€ dont 389000 dépenses réelles
241 000 reste à réaliser

Répartition à prévoir pour les dépenses réelles : 389 000€

Il faut prendre en compte les 172 000€ de dépenses contraintes dont
les 114 000 pour équilibrer les deux budgets annexes.

Il reste 217 000 sur l'article R 21 « immobilisations corporelles » et
pour le remboursement tout ou partie du prêt de trésorerie à court
terme (montant restant dû 162000€)

Nous avons des projets à réaliser plus ou moins urgents :

Cimetière 55 000€ (les travaux doivent commencer en 2022)

Aménagement de la salle des fêtes : 65 000€

Travaux à la maison « Biboula » 20 000€

Aménagement du bâtiment photovoltaïque : 20 000€

Installation sécurité incendie : 10000€

Réseaux de voirie : 5000€

Installation de voirie : 5000€

Achat outillage : 3000€

Matériel de bureau : 2000€

Mobilier de la salle associative : 5000€

En fonction de nos choix et des impératifs, nous pourrons programmer
ces investissements et décider du montant du prêt à rembourser.

A réfléchir pour le prochain conseil municipal.

5. Questions diverses :

- La réunion des associations doit être reportée après le 5 avril (fin des travaux). Mélodie propose de discuter également avec elles du mobilier.
- Passerelle : les marchés publics ont été signés en décembre 2021. Les travaux sont prévus d'ici l'été 22. Le châssis doit être installé début avril.
- Seuil de la Lèze : démontage prévu les 11 et 12 avril
- Recensement de janvier 2022 : 513 habitants. Notre commune dépasse le pallier des 500 habitants et donc sa représentation à la Communauté de Commune et les subventions seront majorées.
- Elections du 10 et 24 avril : organisation des bureaux

	10 AVRIL	24 AVRIL
8h – 11h30	Agnès Aline	Aurélien Isabelle
11h30 – 14h30	Robert Jean-Francis	Elsa Mélodie
14h30 – 18h	Bruno Alain	Robert Jean-Francis

Fin de l'ordre du jour, la séance est levée à 23h30.